

Zonza, histoire de harkis: de l'Algérie à la Corse

Qu'est ce que les harkis ?

Le terme « harki » est un terme utilisé pour désigner tous les musulmans français, anciens supplétifs, qui étaient aux côtés de l'armée française durant la guerre d'Algérie (1954-1962).

Les harkis sont membres d'une harka provenant du mot arabe « mouvement ». Les harkas sont des unités de supplétifs musulmans rattachées à une unité française. Pendant la guerre, les harkis sont embauchés localement. A l'indépendance de l'Algérie, ils deviennent la cible de violences de la part des militants indépendantistes. Lors de leur rapatriement avec leur famille en France, ceux-ci sont hébergés dans des structures d'urgence établies sur des camps militaires. Pour faciliter le reclassement des ex-supplétifs qui sont dans ces camps, les pouvoirs publics mettent en place un certain nombre de mesures dont la construction de « hameaux de forestage ». Cette solution permet de loger et de fournir un travail rémunéré aux anciens harkis, où ils sont employés à l'aménagement des forêts domaniales.

En 2001, la France leur rend un hommage national.

Les origines du terme « harki » : Les harkis naissent en 1830 lorsque des tribus de pays colonisés prêtent allégeance à la France. Dès 1831, ces bataillons de soldats « indigènes » sont mis sur pied et participent aux opérations de conquête de l'Algérie aux côtés des unités métropolitaines. En 1856, trois régiments de tirailleurs algériens sont créés dans chacune des provinces de l'Algérie française et font partie intégrante de l'armée française. Ces tirailleurs s'illustrent ensuite dans la plupart des campagnes du Second Empire et de la III^e République. C'est alors que naît le terme de « harki ». Dans certaines familles musulmanes, comme celle du bachaga (haut dignitaire) Boualam, une vraie tradition militaire tournée vers la métropole se développe. Les harkis réapparaissent dans l'Aurès vers la fin de 1954.

Les harkis à Zonza :

En 1971, la fermeture du hameau forestier des Escudiés à Arfons (Tarn) et de divers autres hameaux et camps sur le continent provoque à nouveau l'exil des dernières familles de harkis qui y séjournent encore. Leur dernière destination sera la Corse.

L'arrivée dans le village : C'est ainsi que par une belle et chaude journée du mois d'août 1971, les cars de la société Balesi, suivis de camions de déménagement traversent le village de Zonza et se dirigent vers le hameau forestier implanté dans le haut du village avec à bord de cette flottille d'autocars, 25 familles de harkis, fortes de plus de 250 personnes (on y comptera jusqu'à 29 familles).

Les maisons individuelles sont en parpaings et le « camp » est ceinturé de barbelés (pour les protéger de la divagation des animaux).

Ils sont accueillis par messieurs Muzy, maire de la commune et Marcellesi, délégué régional à l'action sociale, éducative et culturelle de la Préfecture de Corse. La population largement informée de cette venue reste dans l'expectative devant cette arrivée massive.

Ce n'est pourtant pas un peuple inconnu que l'on installe à Zonza. Des villageois de même génération ont côtoyé les harkis et leurs familles en Algérie pendant la guerre. Ils avaient pu mesurer l'attachement de cette population à la France.

Mal préparés, mal organisés, arrivés relativement en masse au vu des effectifs de la population locale, leur intégration sera pour beaucoup difficile. Malgré tout, la vie de cette communauté s'organise assez rapidement. L'Office National des Forêts (ONF) fournit un emploi rémunéré à chaque ancien harki. Ils sont utilisés à des travaux de reboisement et d'aménagement des forêts. En période estivale ils sont affectés à la défense des forêts contre les incendies. Leur engagement et leur efficacité sont remarquables et remarqués. Peu à peu des relations cordiales se nouent avec les gens du village.

La vie au village : Les femmes descendent y faire leurs provisions, les épiceries prospèrent. Les barbelés qui entourent le camp ont disparu. Quelques hommes, de part leur métier et les relations qui s'y créent, s'intègrent à des groupes de chasseurs. Le soir au café de France, il n'est pas rare de rencontrer des harkis assis à des tables de belotes. Quasiment tous ces anciens combattants adhèrent à la Section des anciens combattants et victimes de guerre de Zonza, montrant ainsi que dans leur cœur, ils restent fidèles aux valeurs de la République.

Les élus et leurs adversaires courtisent ces nouvelles électrices et ces nouveaux électeurs qui peuvent faire basculer une élection.

L'école communale mixte joue pleinement son rôle. De solides amitiés s'y nouent et perdurent encore aujourd'hui. C'est elle qui permettra l'insertion des générations montantes.

Des jeunes issus de cette communauté courtisent des jeunes filles du village qui ne restent pas insensibles à leurs avances et qui partagent, encore aujourd'hui, une vie commune avec eux. Des mariages inter communautés sont célébrés. Des enfants naissent de ces unions heureuses.

Hélas le travail fait défaut aux jeunes générations. Au fil des années, les familles quittent le hameau pour aller vivre à la ville. Au cours des années 1984-1985, le bailleur social « Logirem » procède à la réhabilitation du hameau. Onze villas sont rénovées et agrandies. Les abords sont réaménagés. Les harkis et leurs familles restés au village disposent enfin de logements décentes.

Dans le courant des années 2000, les onze habitations sont mises en vente avec l'accord de la commune qui est propriétaire des terrains. La priorité donnée aux occupants harkis et à leur descendance permet à certains d'entre eux de s'en rendre acquéreur. Le reste des logements est acheté par des gens du village.

Aujourd'hui, il ne reste que quatre familles harkis résidant à Zonza.

LES HARKIS

Adoptés par la Corse, aujourd'hui enfants de la Corse.

La Reconnaissance

La première plaque officielle portant reconnaissance de l'engagement au service de la Nation des harkis et des membres des forces supplétives ainsi que du travail qu'ils ont accompli dans les hameaux de forestage, a été dévoilée le 16 juillet 2015 à Zonza par Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire.

LE TEXTE

*Au nom de la République Française,
Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire,
Jean-Marc Todeschini
a rendu hommage à l'engagement au service de la Nation et aux sacrifices
consentis par les harkis et anciens membres des forces supplétives.
Il a rappelé le travail accompli dans les hameaux de forestage
et l'accueil de 29 familles par la population de Zonza.*

Zonza le 16 juillet 2015

C'est à Zonza, le jeudi 16 juillet 2015, en présence de membres de la communauté harkie particulièrement fiers et émus, de représentants du monde des anciens combattants avec leurs porte-drapeaux, tous très concernés, et de la population du village, que Jean-Marc Todeschini a salué la mémoire de tous les harkis et de tous les membres des forces supplétives. Il a rendu plus particulièrement hommage à ceux qui arrivèrent sur le sol de Corse, dans les hameaux forestiers de Zonza et de Casamozza.

A ses côtés étaient présents Véronique Caron, sous-préfète de Sartène représentant le préfet de Corse empêché, Camille de Rocca-Serra, député de la 2^{ème} circonscription de la Corse-du-Sud, Jean-Jacques Panunzi, sénateur de la Corse-du-Sud, ainsi que le sénateur Alain Neri, secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat, le Général Thierry Cayet, commandant la région de gendarmerie de la Corse, le Général 2S de Brigade aérienne Jean Baptiste Casabianca. Une section en armes de la base aérienne 126 Capitaine Preziosi de Solenzara accompagnée d'un clairon du 2^{ème} REP de Calvi, rendait les honneurs.

En se rendant en Corse pour dévoiler la plaque prévue par le volet mémoriel du plan harki, Jean-Marc Todeschini entendait mettre à l'honneur l'insertion des harkis en Corse. Il procédera au dévoilement de la plaque, accompagné du maire de Zonza, Henry-Paul Agostini, une fois que Jacques Vergellati, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de la Corse-du-Sud, ait lu le texte gravé dans le marbre.

Pour tous, cette superbe cérémonie se déroulant dans le cadre majestueux du massif de Bavella, représente une reconnaissance pour les sacrifices consentis et subis par les harkis et les membres des forces supplétives pendant la guerre d'Algérie et une réparation face au sentiment d'abandon qui est encore ressenti par les générations montantes.

« C'est aussi le moyen de rappeler et de transmettre aux plus jeunes » s'accorde à dire Marius Giudicelli, membre de la commission mémoire du conseil départemental de l'ONACVG et alors président des anciens combattants de Zonza.

« C'est à toutes ces générations de combattants et à leurs familles dont la fidélité et l'attachement à la France n'ont jamais failli, que ce temps de mémoire est dédié. » déclarera dans son allocution Jean-Marc Todeschini.

Dans le cadre du plan harki présenté en septembre 2014, les services départementaux de l'ONACVG de Corse ont mis en place un comité régional de concertation de la mémoire harkie qui sera le premier à être installé sur le territoire national. Christophe Mirmand, Préfet de Corse, le préside le 20 janvier 2015. Une commission restreinte, présidée par un fils de harkis, est également installée.

Mohamed Némiri, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat, évaluait à plus de 1000 personnes la communauté harkie présente en Corse, descendants inclus, qui regroupe plus de 400 000 personnes vivant sur le territoire français.



Mission interdépartementale mémoire et communication de la Corse
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Avec l'aimable concours de Marius Giudicelli et la mairie de Zonza
Rédaction septembre 2019